



# LES HAUTS DE ROMAINVILLE

## Compte-rendu du Conseil Syndical du 24 juillet 2001

### **Sont présents :**

- Madame Chaumette	2 allée George Méliès	06 15 17 83 63	
- Madame Lefauchaux	5 allée François Truffaut	01 48 91 10 17	
- Monsieur Fajal	5 allée Charlie Chaplin	01 48 40 57 79	prekashfajal@wanadoo.fr
- Monsieur Lejeune	7 allée Louis Malle	06 84 76 03 16	alain-l.lejeune@edfgdf.fr
- Monsieur Zajdenweg	4 allée Jean Cocteau	06 60 61 02 00	romainville@infoz.fr

- début de la réunion à 21h00 chez Monsieur Zajdenweg
- élection du Président du Conseil Syndical : Monsieur Zajdenweg est élu à l'unanimité
- le conseil demande au syndic d'écrire au propriétaire du lot 227 afin qu'il remette en l'état initial ses volets, ses fenêtres (grilles) et sa pelouse du coté de l'allée (grillage)
- le conseil demande au syndic de relancer Kaufman & Broad pour les protections des espaces poubelle
- le conseil demande au syndic de vérifier si le nettoyage des poubelles a été effectué régulièrement car à priori il ne semble pas que cette prestation ait été réalisée. Monsieur Fajal étant présent en journée, il se propose de venir faire signer chez lui la personne qui intervient pour cette prestation
- le conseil va se renseigner du prix pour placer un panneau d'affichage sous verre au niveau de chaque espace poubelle et du hall du bâtiment afin de pouvoir communiquer avec les habitants du lotissement.
- le conseil demande au syndic de faire vérifier par Kaufman & Broad le groom de l'immeuble
- le conseil demande au syndic s'il a reçu l'attestation des poseurs de parabole comme quoi il n'était pas possible de les placer ailleurs dans les jardins et de manière plus discrète
- l'entreprise qui nettoie les poubelles devrait aussi arroser les plantes des parties communes et tondre la pelouse au niveau de l'immeuble
- le conseil demande à chacun de respecter le règlement de copropriété, et notamment de ne pas se garer devant les boxes de l'immeuble
- le conseil demande au syndic de faire placer au plus vite un panneau « Propriété Privée » à l'entrée du lotissement
- le conseil rappelle aux copropriétaires que les objets encombrants sont à déposer la veille au soir du 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois au dépôt de poubelle à l'angle des allées C.Chaplin et Louis Malle
- fin de la réunion à 23h00

*CHAUMETTE*

*LEFAUCHEUX*

*FAJAL*

*LEJEUNE*

*ZAJDENWEG*

Entrée du lotissement face au 90 rue Jean Jaurès à Romainville